

Note d'information sur les études pour l'année 2012

Document réalisé par la Mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin
d'Arcachon et son ouvert

Avril 2012



©Laurent Mignaux / MEDDTL

Introduction

Durant cette année 2012 de transition d'un statut de mission d'étude à celui de Parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert, l'équipe locale de l'Agence des aires marines protégées s'investit activement avec des partenaires locaux à la réalisation de projets et d'études qui répondent aux objectifs de connaissance et protection du milieu marin ainsi que de développement durable des activités maritimes. Les résultats qui en découleront permettront notamment d'apporter des éléments nécessaires à la réalisation du plan de gestion du futur Parc sur lequel cette équipe devra travailler durant les trois ans qui suivent la création du Parc.

Ce document vise à informer les acteurs du territoire des études et actions retenues en 2012 par l'Agence des aires marines protégées dont l'équipe locale est renforcée pour quelques mois par deux stagiaires. Ces travaux sont les suivants :

- Étude de la biodiversité aquatique et des fonctions écologiques des prés salés du bassin d'Arcachon
- Étude « Soffi » (*Sepia officinalis*) : mise en place d'expérimentations pour diminuer la perte des œufs de seiche commune sur les casiers de pêche et acquisition de connaissances sur la biologie et le cycle de vie de la population locale (2012-2013)
- Programme d'acquisition de connaissances sur les syngnathidés (hippocampes et poissons aiguilles) du bassin d'Arcachon
- Étude préparatoire à l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 en mer « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret » de la Directive Habitats-Faune-Flore (DHFF)
- Étude de la mise en place des évaluations d'incidences Natura 2000 pour le site « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret » de la DHFF – cas du Schéma des structures conchylicoles
- Compte-rendu de l'étude Paysage effectuée en 2011
- Projet NAERI-1 « Navire, Environnement Innovation et Recherche - phase 1 » : cahier des charges pour la conception d'un bateau récréatif du futur pour le bassin d'Arcachon

Ces travaux s'effectuent en parallèle de l'instruction du dossier de création du Parc naturel marin actuellement en cours.

L'équipe locale de l'Agence des aires marines protégées informera régulièrement les acteurs locaux de l'avancée de leurs projets et des résultats des études et des actions menées. Comme lors de la phase de concertation, des groupes de travail sont constitués pour favoriser les échanges et les réflexions entre cette équipe et ces acteurs.

Étude de la biodiversité aquatique et des fonctions écologiques des prés salés du bassin d'Arcachon

Les prés salés du bassin d'Arcachon sont reconnus comme étant écologiquement les plus riches de France après ceux de la baie du Mont-Saint-Michel. Ils jouent des rôles écologiques importants pour le Bassin (nourricerie et abris pour de nombreuses espèces, protection physique du littoral, auto-épuration de l'eau...) desquels dépendent des activités socio-économiques comme la pêche et l'ostréiculture. Si certaines de ces fonctions sont connues en théorie, **il est important dans une optique de gestion et de valorisation de ces espaces de mieux comprendre comment ils contribuent au bon état écologique du Bassin dans son ensemble.**

Une première étude sur la faune aquatique de ces prés salés a été menée durant le printemps et l'été 2011 au sein de la Réserve naturelle nationale d'Arès et de Lège-Cap Ferret par le gestionnaire (l'ONCFS), l'Agence des aires marines protégées, l'IRSTEA (ex Cemagref) et la station marine d'Arcachon (Laboratoire EPOC, Université Bordeaux I). Les résultats obtenus, en termes de caractérisation spatio-temporelle de la faune et des rôles joués par les prés salés, ont motivé l'ensemble de ces partenaires à poursuivre cette étude en 2012 sur la totalité d'un cycle saisonnier annuel, à la fois au sein des prés salés de cette Réserve mais également de ceux de l'île aux oiseaux qui représentent les deux plus grandes zones de prés salés du Bassin.

Les résultats de cette étude permettront de caractériser la variabilité saisonnière intra-site et inter-site de la faune inventoriée (en termes d'abondance, de diversité...) et des rôles importants que l'ensemble des prés salés assurent pour le bassin d'Arcachon et ses usagers.

Étude « Soffi » : mise en place d'expérimentations pour diminuer la perte des œufs de seiche commune sur les casiers de pêche et acquisition de connaissances sur la biologie et le cycle de vie de la population locale (2012-2013)

Espèce emblématique du bassin d'Arcachon, la seiche est aussi une ressource économique locale. En effet, la pêche à la seiche est pratiquée par de nombreux pêcheurs professionnels intra Bassin et elle représente pour certains une part importante de leur chiffre d'affaires annuel. Elle est aussi une activité appréciée des plaisanciers, notamment l'été.

Les seiches remontent toute la côte Atlantique à l'âge adulte (1-2 ans) pour venir frayer dans les baies. Elles pénètrent dans le bassin d'Arcachon généralement à partir de février et déposent leurs œufs principalement sur les herbiers de zostères mais aussi sur des structures artificielles telles que les casiers de pêche, les corps-morts ou encore les matériels ostréicoles (pignots, tables et poches). Les œufs éclosent vers juin et les juvéniles (ou « cassérons ») se développent jusqu'en octobre dans le Bassin avant de retourner vers l'océan. Or de nombreux œufs sont perdus avant éclosion,

notamment lors de la sortie définitive de l'eau des casiers de pêche sur lesquels les seiches avaient pondu. Ces œufs ne participeront donc pas au renouvellement du stock de seiches capturables l'année suivante.

Dans ce contexte, des pêcheurs professionnels ont exprimé la volonté de travailler sur la préservation des œufs de seiche. C'est à cette fin que souhaitent aboutir le Comité départemental des pêches maritimes de Gironde et l'Agence des aires marines protégées, avec la collaboration du lycée de la mer et de la DDTM et avec le co-financement du fonds européen pour la pêche, de l'État, de la Région Aquitaine et du département de la Gironde.

Ce projet vise deux objectifs principaux :

- Le premier objectif consiste à **trouver des solutions techniques permettant l'éclosion des œufs de seiche voués à la destruction**. Pour cela, des expérimentations sont lancées durant la saison de pêche 2012. Elles portent sur le développement de pratiques de récupération des œufs fixés sur les casiers et de tester des lieux de stockage où ces œufs pourront éclore. La mise en place de supports artificiels attractifs pour diminuer le nombre d'œufs fixés sur les casiers sera aussi expérimentée.
- En parallèle des expérimentations, des études seront menées pour **mieux connaître la biologie et le cycle de vie de la population locale de la seiche** (distribution spatio-temporelle des pontes, durée d'incubation...)

Cette étude permettra d'adapter les pratiques des professionnels de la pêche, de la façon la moins contraignante possible, afin qu'ils contribuent au renouvellement des stocks des espèces qu'ils exploitent. Cela répond aux enjeux de ressources durables et donc socio-économiques et s'inscrit dans l'une des orientations de gestion proposées du Parc : « promouvoir et accompagner les filières professionnelles de la pêche et de la conchyliculture pour préserver les emplois et valoriser les savoir-faire, dans une démarche respectueuse des équilibres naturels ».

Programme d'acquisition de connaissances sur les syngnathidés (hippocampes et poissons aiguilles) du bassin d'Arcachon

Le bassin d'Arcachon est l'un des sites principaux en Europe pour les populations de syngnathidés (hippocampes et poissons aiguilles). Deux espèces d'hippocampes ont été identifiées sur ce site : l'hippocampe moucheté ou à museau long et l'hippocampe à museau court. Mais ces espèces bien qu'emblématiques du Bassin sont peu connues tout comme la diversité des autres espèces de la famille des syngnathidés. **Pour mieux connaître et mieux faire connaître ces animaux**, la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM) et l'Agence des aires marines protégées ont signé une convention au niveau national et local sur le bassin d'Arcachon. La première action locale se déroulera lors de la journée du 16 juin 2012 baptisée « Drôles d'Hippos ». Lors de cet événement, deux actions seront entreprises :

- **Le premier recensement des hippocampes sur le Bassin**

Pour cela, le plus grand nombre de plongeurs amateurs des clubs girondins est invité à participer à cette journée. Répartis sur l'ensemble du Bassin tous compteront en même temps les différentes espèces d'hippocampes dans un périmètre donné. Cela donnera une idée du nombre d'hippocampes dans le Bassin.

- **Des activités de sensibilisation aux hippocampes destinées au grand public pour une découverte de cette richesse et une meilleure protection de ce patrimoine naturel singulier**

Une exposition sur cet animal sera organisée à partir de photographies et de vidéos réalisées par les plongeurs dans le Bassin. Une documentation complémentaire sera également à disposition des visiteurs. Pour sensibiliser davantage les enfants, un concours de dessins sera proposé en amont aux écoles maternelles et élémentaires du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre. L'exposition et quelques dessins seront exposés du 17 juin au 15 septembre 2012 dans les communes du Bassin durant une ou deux semaines afin d'en faire profiter le plus grand nombre de visiteurs.

Cette journée s'inscrit dans un programme plus vaste (appelé « 20 000 yeux sous l'Atlantique »). Il est basé sur la **création d'un réseau d'observateurs en plongée**. Ces derniers renseignent des fiches d'observations qui contribuent à la connaissance du monde sous-marin au gré de leur plongée, et de façon autonome, après formation.

Le Parc naturel marin sera gestionnaire et animateur du site Natura 2000 en mer « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret » de la Directive Habitats-Faune-Flore (DHFF). Dans ce contexte, l'Agence des aires marines protégées a souhaité mettre en œuvre des études relatives à l'élaboration des DOCOB (DOCuments d'OBJECTifs) et des évaluations d'incidences.

Étude préparatoire à l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 en mer « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret » de la Directive Habitats-Faune-Flore (DHFF)

Le DOCOB du site Natura 2000 « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret » sera inclus dans le plan de gestion du futur Parc naturel marin. Il s'appuiera sur les travaux d'inventaires biologiques et d'analyse écologique réalisés pour le compte de l'Agence des aires marines protégées.

Pour préparer ce document, une étude est en cours afin de **proposer des recommandations au regard des orientations du futur Parc naturel marin et répondant aux obligations Natura 2000 de la DHFF**. Cela est mené en collaboration avec l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels, des scientifiques et des services de l'État.

Étude de la mise en place des évaluations d'incidences Natura 2000 pour le site « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret » de la DHFF – cas du Schéma des structures conchyliques

L'objectif de cette étude est d'établir une méthode d'évaluation d'incidences Natura 2000 en l'appliquant au Schéma des structures conchyliques en cours de redéfinition par la DDTM-DML et les professionnels de l'ostréiculture au regard des nouvelles réglementations.

Cette étude se décompose en deux étapes. Dans un premier temps, il s'agit de réaliser un guide méthodologique au regard de la DHFF. Ce guide servira aux différentes applications à venir car ces évaluations sont les toutes premières. Ce travail se fait en partenariat avec les services de l'État.

Dans un second temps, en partenariat avec le Comité régional conchylicole et la mission de création du Parc naturel marin, la méthode d'évaluation d'incidences sera appliquée au Schéma des structures conchyliques. L'enjeu sera alors de finaliser en concertation avec les professionnels le Schéma le plus adapté aux directives européennes en termes environnemental et socio-économique.

Compte-rendu de l'étude Paysage effectuée en 2011

L'étude Paysage vise à appréhender la perception qu'ont les résidents du Bassin du paysage sous-marin et littoral qui les entourent et ce, à partir d'une enquête réalisée sur la base de photos choisies par les enquêtés en 2011. Les principales caractéristiques des paysages du site pourront ainsi être définies.

Les résultats de cette étude sont en cours de finalisation. Ils seront présentés ultérieurement aux acteurs locaux.

Projet NAERI-1 « Navire, Environnement Innovation et Recherche - phase 1 » : cahier des charges pour la conception d'un bateau récréatif du futur pour le bassin d'Arcachon

Une étude va être entreprise en juin sur la conception d'un navire de plaisance qui intègre toutes les innovations potentielles pour répondre à la fois aux demandes du client, le plaisancier, aux contraintes de navigation sur le Bassin et à la sensibilité du milieu naturel. Toutes les innovations technologiques sur chacune des composantes du navire (carène, propulsion, entretien, équipement, matériaux...) seront envisagées pour répondre à un futur label d'éco-conception en cours de réflexion par l'association ECONAV. Cette étude sera conduite en partenariat étroit avec les PME du Bassin, le soutien d'ECONAV ainsi que d'autres partenaires pour chacune des dimensions techniques, économiques, culturelle (design). Ce projet s'inscrit dans l'orientation proposée du futur PNM d'adaptation du nautisme par l'innovation technologique, le soutien aux filières professionnelles et la valorisation de leur savoir-faire, en respect de l'environnement.

Contact et renseignements

Littaye Anne
Chef de mission
Anne.littaye@aires-marines.fr
05 56 22 32 11
06 72 65 34 16

Mission de création d'un parc naturel marin
15 avenue du Parc de Péreire
33120 Arcachon

www.aires-marines.fr